

l'info

N° 21 / JUILLET - AOÛT 2021 - www.mairie-terranjou.fr

Terranjou

Concours photo

REMISE DES PRIX

Le concours photo organisé par la commune de Terranjou s'est déroulé du 20 mars au 20 mai 2021 sur le thème « Faites nous découvrir Terranjou à travers vos photos ».

La remise des prix a eu lieu jeudi 15 juillet. L'ensemble des photographes, enfants et adultes, les membres du jury et le conseil municipal étaient présents pour découvrir les photographies lauréates.

Nous remercions l'ensemble des participants qui ont pris leur appareil photo et ont arpenté les communes pour nous faire découvrir le territoire de Terranjou avec de superbes clichés.

La consultation de l'ensemble des photos reçues est possible dans les trois accueils de mairie. Les photos lauréates seront exposées. Les lieux d'exposition vous seront précisés ultérieurement.



1^{er} prix enfant « Le Layon à la Roirie » par Marceau Blanchet, représenté par son papa et 1^{er} prix adulte « Cabane de Vigne » par Marie-Pierre Allard

► AMÉNAGEMENT ACCUEIL DE LA MAIRIE DE MARTIGNÉ-BRIAND



Après plus de deux mois de travaux, la réfection de l'accueil de la Mairie de la Commune déléguée de Martigné-Briand est achevée.

Le Secrétariat de Mairie est un lieu de proximité, un lieu dédié à la vie quotidienne des habitants où l'on vient se renseigner, effectuer une démarche administrative...

Il était nécessaire de revoir l'aménagement de cet espace pour le rendre plus accueillant au public, faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap et améliorer les conditions de travail des agents.

Avec le concours, uniquement, des entreprises ou des artisans de la Commune de Terranjou, les usagers pourront découvrir un espace lumineux doté d'un nouvel aménagement.

La Municipalité remercie toutes les entreprises qui sont intervenues pour la qualité du travail rendu.

L'engagement financier des travaux est conforme à l'inscription budgétaire 2021.

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE TERRANJOU

Concernant l'élaboration du PLU, un dossier de concertation, sous forme de registre, est mis à la disposition du public aux accueils des Mairies aux jours et heures d'ouverture, afin de pouvoir récupérer les remarques, observations et questionnements des habitants et autres usagers du territoire.

Ces personnes ont également la possibilité d'envoyer un courrier en mairie ou sur l'adresse mail : plu@terranjou.fr. Ils seront annexés au registre.

Ces remarques seront étudiées lors des échanges en réunion de travail avec les élus et les partenaires publics.

GENDARMERIE

M. Blachon est venu exposer l'organisation de la gendarmerie sur le territoire de Terranjou. Il a indiqué que la gendarmerie de Martigné-Briand dispose de 6 effectifs mais qu'à ce jour, il manque deux personnes. Il a évoqué les missions de la gendarmerie avant d'exposer la « participation citoyenne » qui permet de favoriser et de pérenniser les échanges entre les élus et la gendarmerie. M. Blachon a expliqué notamment que la gendarmerie a pour missions de connaître la population et le territoire et qu'à ce titre les échanges avec les élus sont essentiels.

ASSOCIATION GIROND'O

La Vice-Présidente, le Trésorier et le Directeur de l'association Girond'O sont venus présenter l'activité et le budget de l'association. Ils expliquent que les charges de personnel représentent environ 75 000 € par an et que l'association emploie 2,5 Equivalents Temp Plein. Il a été noté que des enfants hors commune de Terranjou fréquentent l'association notamment pendant les vacances scolaires. Il est fait remarquer qu'il conviendra à l'avenir de s'interroger sur la question de la détermination des tarifs des services. Par ailleurs, l'association fait part du grand succès que représentent les camps d'été et des difficultés à satisfaire toutes les demandes. La question se pose de la mise en place d'un système permettant aux enfants de Terranjou d'en profiter prioritairement. En effet, il est rappelé que la commune de Terranjou est, avec le versement d'une subvention et de la mise à disposition de personnel et des locaux, un des principaux financeurs de l'association.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - 2021

Les montants des subventions allouées aux associations pour l'année 2021 sont consultables sur le site internet.

Les dossiers devaient être complets et la commune doit disposer des numéros d'enregistrements des associations qui sont demandés par la Trésorerie pour le paiement des subventions.

La proposition 2021 prévoit la mise en place d'une enveloppe de 1 000 € pour le jeu de boules de Notre-Dame-d'Allençon afin de participer aux travaux de mise aux normes des sanitaires permettant un accès aux Personnes à Mobilité Réduite.

Une aide de 950 € a été versée à l'association Arts et Chapelles pour l'organisation du circuit de visite de Chapelles sur les Coteaux du Layon qui se déroulait du 26 juin au 22 août 2021 à la chapelle St Arnould et Saint Lien à Martigné-Briand.

TARIFS LOCATIONS SALLES COMMUNALES

Le conseil a décidé de maintenir les tarifs 2020 en 2021. Cependant, des difficultés d'application de la grille tarifaire obligent à la revoir.

Il a fallu prévoir une caution plus élevée lors du réveil du nouvel an afin de faire face aux dégâts parfois importants qui ont lieu à cette occasion. Il est par ailleurs précisé que les locations du week-end s'effectueront pour la totalité du week-end et ce, afin d'éviter plusieurs locations ce qui oblige à réaliser plusieurs états des lieux (tarifs consultables sur le site).

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT CLASSE ULIS

Un élève de Terranjou bénéficie de la classe ULIS sur la commune de Gennes-Val-de-Loire, la participation de la commune de Terranjou est de 615,78 €.

RÉFECTION DU MUR DU CIMETIERE MARTIGNÉ-BRIAND - DEVIS ENTREPRISE VINOT

Dans le cadre de la réfection du mur du cimetière de Martigné-Briand le devis de 14 530,80 € de l'entreprise VINOT a été validé.

DEVIS SIEM - TRAVAUX RUE RABELAIS

La commune de Terranjou a demandé un détail estimatif des travaux d'effacement des réseaux basse tension et d'éclairage public rue Rabelais à Martigné-Briand. Le montant pour lequel la commune est sollicitée s'établit à 322 200 € HT décomposé en 205 020 € HT au titre de la participation de la commune pour l'effacement des réseaux et en 117 180 € TTC au titre du génie civil télécommunication : les travaux ont été acceptés.

Il est précisé que ceux-ci ne pourront intervenir qu'après les travaux liés à la mise en séparatif des réseaux.

LOTISSEMENT DE LA PINARDERIE

Les lots n°2 - 4 - 5 et 6 du lotissement La Pinarderie 2 sont vendus.

RÉFECTION ÉGLISE DE MARTIGNÉ-BRIAND

Le devis de l'entreprise Taillant en vue de procéder à la réfection du clocher de l'église de Martigné-Briand a été validé. Ce devis s'élève à la somme de 25 001,98 € TTC

Afin de prévenir l'accès au clocher par les pigeons, il convient de prévoir le remplacement des abat-sons ainsi que la pose de filets pour un montant de 10 167,84 € TTC effectués par l'entreprise Harmonie Bois.

L'entreprise Godicheau est intervenue pour des travaux de réparation sur la toiture de l'église pour un montant de 10 860,00 € TTC et pour effectuer des travaux de démoussage pour un montant de 11 052,00 € TTC

MAISON DE SANTÉ MARTIGNÉ-BRIAND

Un marché de travaux a été notifié le 11 mars 2020 pour la création d'une maison de santé, qui regroupera médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes et infirmières libérales.

Un avenant n°1 a été passé le 18 février 2021 par la CCLA afin de faire face aux obligations de nettoyage du chantier liées au COVID en augmentant la fréquence des nettoyages et désinfection des installations durant le chantier.

Suite à la demande des médecins, le système d'ouverture de la partie cabinet médical est modifié en installant une ouverture sécurisée par platine interphone pour sécuriser les accès aux cabinets le soir, une fois le secrétariat fermé pour un montant de 4 155 € HT. Le muret recouvert de lierre bordant une partie du parking présentait des fragilités et risquait de tomber partiellement sur le chemin piétonnier bordant le parking. Pour des raisons de sécurité, il a fallu procéder à l'arasement et à la réfection partielle de ce muret pour un montant de 9 182 € HT.

Afin d'éviter une fois le mobilier posé des chocs sur les murs et une reprise ultérieure des peintures par la ville, la pose de cimaise va être effectuée pour un montant de 522,50 € H.T.

S'agissant de l'ouverture de la Maison de santé, un règlement intérieur est prévu afin d'en définir les conditions de fonctionnement. Il a notamment pour objectif de définir les relations entre les professionnels de santé au sein de la Maison de santé ainsi que les relations contractuelles et financières entre les professionnels de santé et la commune de Terranjou.

EXTENSION SALLE DES SPORTS DE GIRONDEAU

Suite à l'attribution du marché concernant les travaux de la salle Girondeau et afin de tenir compte du coût plus élevé des travaux tels qu'ils ressortent de l'appel d'offres par rapport à ce qui avait été estimé lors de l'APR le Cabinet A2RT a revu ses honoraires qui s'élèvent à 26 620 € HT.

Une étude sur la sismicité a été validée par le cabinet Qualiconsult. A l'issue de cette étude, il est apparu une erreur dans l'étude géotechnique. En effet, le géotechnicien a déclaré la zone en sismicité 2 (aléas faibles) alors qu'il s'avère que cette zone est en réalité classée en zone de sismicité 3 (aléas moyens). Cette erreur a contraint l'entreprise Justeau, titulaire du lot n°1 Gros œuvre, à présenter un nouveau devis se traduisant par un surcoût net de 9 060,52 € HT.

LEGS PIRARD - DECLASSEMENT DU CHEMIN « PASSE PIED »

En vue de l'aliénation du chemin « Passe Pied » sur le village de Villeneuve à Martigné-Briand, le conseil avait délibéré le 10 février 2020 autorisant ladite cession. Dans cette perspective une enquête publique a été réalisée afin de permettre à la commune de Terranjou de procéder au déclassement du domaine public communal d'une partie de ce chemin dans le village de Villeneuve jouxtant de part et d'autre les parcelles cadastrées section H N°317-325-316-315-314-1018-310 sur la commune déléguée de Martigné-Briand.

Cette enquête publique a été réalisée du 6 au 21 avril 2021 et a été approuvée.

TRAVAUX RESEAUX EAUX PLUVIALES LA VILAINE

Le 15 avril 2021, a été lancée la procédure relative au marché de travaux de réalisation d'un réseau d'eaux pluviales sur le lieudit « La Vilaine », commune de Martigné-Briand, commune déléguée de TERRANJOU. L'entreprise Luc Durand a été retenue aux fins de réaliser les travaux pour un montant de 196 828,60 € HT.

Ces travaux ne portent que sur la partie liée au réseau d'eaux pluviales. Il convient d'ajouter à cette somme, le montant des travaux de voirie à réaliser au titre de la mise en sécurité de la voie. Des subventions notamment la DETR vont être sollicitées sur ces travaux.

► COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

PRISE DE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ PAR LA CCLLA

Lors du conseil du 8 mars 2021, la loi d'orientation des mobilités publiée au Journal officiel le 26 décembre 2019 a été présentée. Cette loi transforme en profondeur la politique des mobilités, avec un objectif simple : des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres.

Le 11 mars 2021, le CCLLA a décidé d'approuver l'extension de ses compétences en intégrant dans ses statuts la compétence «organisation de la mobilité» et par voie de conséquence qu'il lui soit reconnu le statut d'AOM locale, de ne pas demander pour le moment, à se substituer à la Région dans l'exécution des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire que la région assure actuellement dans le ressort de son périmètre

Le transport solidaire va nécessiter de l'investissement de la part de la communauté de communes. L'objectif est de permettre d'aller chercher les personnes isolées et de leur permettre d'avoir accès au réseau. La mise en œuvre de la mobilité va également nécessiter une remise à plat du réseau départemental. S'agissant du transport solidaire par les associations, celui-ci viendra en complémentarité laissant le choix aux administrés.

► VIE ÉCONOMIQUE : DU NOUVEAU À TERRANJOU

NOUVEAU SERVICE À TERRANJOU : BRANCHERLOCAL

DEPUIS LE 27 MAI, BRANCHERLOCAL VOUS PROPOSE UN SERVICE EFFICACE POUR CONSOMMER LOCAL FACILEMENT.



VENTE DIRECTE DE PRODUITS DES PRODUCTEURS, ARTISANS ET COMMERÇANTS LOCAUX

Brancherlocal organise chaque semaine sur son site internet des ventes directes de produits de notre équipe de plus de 40 producteurs, artisans et commerçants locaux : fruits et légumes, viandes, charcuteries, poissons, fruits de mer, fromages, crèmerie, oeufs, crêpes, galettes, pains, fouées, épicerie salée et sucrée, horticulture, jeux de société, livres,... une offre en constante évolution et des ventes exceptionnelles chaque mois.

FONCTIONNEMENT

- Connectez-vous au site <https://terranjou.brancherlocal.fr/>
- Sélectionnez et précommander vos produits du vendredi au mardi soir sur le site internet - sans minimum d'achat, ni engagement.
- Validez votre panier sans paiement en ligne
- Récupérez et réglez vos commandes en espèce, chèque ou carte bancaire le jeudi soir au point relais : 19, rue Saint Arnoul - Lieu-dit Sousigné, à Martigné-Briand
- En option, livraison à domicile dans un rayon de 15 km du point relais

N'hésitez pas à suivre l'actualité du site via la gazette hebdomadaire Brancherlocal en vous inscrivant sur le site (aucun engagement) ou via la page Facebook « Brancherlocal Terranjou »



URBANISME - TRANSFERT DU PLU - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Par délibération en date du 8 février 2021, le conseil a décidé de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.

Aux termes de l'article 136 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), il est prévu, pour les communautés de communes ne disposant pas de la compétence PLU, le transfert automatique de cette dernière au plus tard le 30 juin 2021.

Le PLU est obligatoire mais l'absence de majorité qualifiée des communes membres ne permet pas de transférer la compétence PLU à la CCLLA. Dans ces conditions, les communes conservent cette compétence

Il est à noter toutefois qu'en cas d'opposition au transfert, la CCLLA pourra décider de se doter ultérieurement de cette compétence à tout moment, de manière volontaire, par délibération de son conseil communautaire selon les règles de la majorité qualifiée.

Le Conseil municipal a décidé de s'opposer au transfert de plein droit de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la CCLLA.

THOMAS CHARBONNIER

TAILLE DE PIERRE, MAÇONNERIE TRADITIONNELLE



Thomas a débuté en apprentissage chez les Compagnons du Devoir à Saumur, puis un Brevet Professionnel. Après 15 années au sein d'une entreprise du vihierois spécialisée dans la taille de pierres et maçonnerie traditionnelle, il a évolué dans cette entreprise en tant que chef de chantier. Il s'est installé à son compte sur la commune de Terranjou au 67 rue d'Anjou à Martigné-Briand.

Il travaille dans le respect du patrimoine avec les pierres de taille et la maçonnerie traditionnelle.

Contact : 06 98 43 41 09

ou par mail : thomas.charbonnier@hotmail.fr

JÉRÔME LUCAS - ETS PAYSAGE TERRANJOU

Création d'une entreprise d'entretien espaces verts depuis le 1^{er} juin, intervention auprès des particuliers et des entreprises pour tous travaux de jardinage, tels que : tonte, débroussaillage, taille de haies, petit élagage, ramassage de feuilles, évacuation des déchets verts.

Adhérent à une coopérative ACCES SAP, regroupant des entreprises du paysage, les clients peuvent prétendre à un abattement fiscal de 50 % sous forme de crédit ou réduction d'impôts.

Contact : 06 75 15 43 53 ou mail jerome.lucas3@orange.fr



► INTERVIEW DES ÉLUS

POUR CETTE ANNÉE 2021, LA COMMISSION COMMUNICATION VOUS PRÉSENTE PAR GROUPE DE 6, LES ÉLUS DE TERRANJOU SOUS FORME D'INTERVIEWS. Voici les questions qui leur ont été posées :

- 1 - Pourquoi vous êtes-vous engagé pour votre commune ?
- 2 - Êtes-vous originaire de votre commune ?
- Si non, quel critère a motivé votre installation ?
- 3 - Pouvez-vous nous présenter votre commune déléguée ?
- 4 - Quel est votre lieu préféré ?
- 5 - Quels sont les projets majeurs de ce mandat ?
- 6 - Qu'est-ce que la CCLLA apporte à votre commune ?



Ginette ROCHER - Retraitée - 64 ans - Maire déléguée de Notre-Dame-d'Allençon - Adjointe aux bâtiments (5^{ème} mandat)

Réponse 1 : j'ai toujours été très impliquée dans la vie associative et il me semblait évident de poursuivre cet engagement en m'investissant dans la Commune. Aujourd'hui, des pensées plutôt nuancées m'accompagnent, mais l'envie de servir demeure ma priorité.

Réponse 2 : je suis née à Thouarcé, arrivée à Notre-Dame-d'Allençon en 1980.

Réponse 3 : Notre-Dame-d'Allençon est une commune rurale, jeune, avec un poumon économique dynamique. Du fait de la proximité avec Angers, elle connaît un essor certain depuis quelques années et ne demande qu'à s'agrandir dans le respect environnemental raisonné.

Réponse 4 : je n'ai pas de lieu préféré. Je trouve que tous les endroits sont à apprécier avec les émotions qui s'en dégagent.

Réponse 5 : Tous les projets sont majeurs et doivent à courte ou moyenne échéance sortir de terre !! Mais celui qui doit être, à mon sens, le plus réussi : l'unification de nos 3 identités, à savoir : le projet de territoire de TERRANJOU.

Réponse 6 : la CCLLA, dotée de compétences incontestables, de structures cadrées, apporte soutiens, cohésions, moyens financiers tout en gardant un œil directionnel sur nos communes.



Thierry GENDRONNEAU - conducteur de bus et tramway - 56 ans - Adjoint à la culture et au sport (1^{er} mandat)

Réponse 1 : sollicité il y a quelques années, mais un peu trop tôt pour moi, aujourd'hui je peux m'investir pleinement au bon fonctionnement de notre commune et contribuer à son développement, être à l'écoute de nos concitoyens, apprendre à gérer une commune avec toutes les difficultés que cela comporte.

Réponse 2 : je ne suis pas originaire de TERRANJOU. Installé à Martigné-Briand depuis 2005 : à l'époque restaurateur, nous recherchions un endroit calme, agréable à vivre, au cœur des vignes, et proche d'Angers pour nous ressourcer.

Réponse 3 : Martigné-Briand est une ville à taille humaine au cœur des vignobles. Riche en commerces de proximité, un marché en constante évolution, des professionnels de la santé, complexe sportif, bibliothèque etc...

Réponse 4 : les balades à vélo sur les chemins jaunes entre les vignobles, la chapelle St Martin et un petit coin reposant, fort sympathique en contre bas de la piscine et du petit Girondeau.

Réponse 5 : le contournement sécuritaire, la boulangerie, la future maison de santé pour l'été, le nouveau terrain d'accueil des gens du voyage, le maintien de nos bâtiments en bon état.

Réponse 6 : la CCLLA prend de plus en plus de compétences qu'elle doit gérer, nous devons donc travailler ensemble pour contribuer au bon développement de notre commune.



Patricia RAIMBAULT - secrétaire - 52 ans - Conseillère municipale (2^{ème} mandat)

Réponse 1 : je me suis engagée parce que je souhaitais connaître le fonctionnement d'une commune, me mettre au service de ma commune et de ses habitants.

Réponse 2 : J'ai toujours considéré Martigné-Briand comme mes racines car ma famille habitait ici.

Réponse 3 : Martigné-Briand est une commune de charme, dynamique où il fait bon vivre !

Réponse 4 : le village de Villeneuve. Le site de la chapelle St Martin pour la sérénité qu'il procure. Les promenades le long du layon sont magiques.

Réponse 5 : la sécurisation et le contournement du centre bourg de Martigné-Briand sont des projets importants, œuvrer pour une harmonisation des prestations développer l'habitat, faire rayonner Terranjou et faire connaître notre belle commune !

Réponse 6 : ce n'est pas évident de comprendre ce qu'est la CCLLA mais je pense qu'elle apporte un réel soutien dans les dossiers en cours (Maison de santé notamment) grâce à une mutualisation des compétences.



Anne-Sophie DECOBERT - comptable - 44 ans - Conseillère municipale (2^{ème} mandat)

Réponse 1 : engagée dans une association d'école, je souhaitais approfondir la connaissance de ma commune.

Réponse 2 : je suis arrivée à Chavagnes en 1988 suite à la mutation professionnelle de mon père.

Réponse 3 : Chavagnes-les-Eaux est une commune chaleureuse, accueillante, dynamique...

Réponse 4 : le charme des hameaux attenants.

Réponse 5 : maintenir la proximité et garantir les services pour nos aînés. Garantir la sécurité sur notre territoire.

Réponse 6 : la CCLLA apporte leurs compétences non communales qui parfois sont difficiles à mettre en œuvre dans les délais impartis.



Sébastien MARTIN - VRP - 51 ans - Conseiller municipal (1^{er} mandat)

Réponse 1 : il est important de participer à la vie de la commune pour la faire évoluer de façon positive ; habitant la commune depuis peu, c'était mon souhait.

Réponse 2 : non, j'ai beaucoup voyagé en France et j'ai décidé de revenir dans la belle région de l'Anjou, du Layon.

Réponse 3 : Chavagnes est une commune rurale charmante avec les commodités principales et de très jolis paysages viticoles.

Réponse 4 : ils sont nombreux. Le panorama offert à Millé est l'un de mes préférés.

Réponse 5 : la communication entre les habitants de Terranjou et nous.

Réponse 6 : elle est primordiale pour nous faire avancer. Elle est le moteur pour notre développement et il faut que nous soyons force de propositions. Malheureusement cela augmente le délai des réalisations.



David PERTUE - chef de chantier - 47 ans - Conseiller municipal (1^{er} mandat)

Réponse 1 : on m'a proposé de m'investir pour la commune de Terranjou, j'ai accepté pour apprendre le fonctionnement de cette nouvelle commune.

Réponse 2 : ma femme étant originaire et travaillant sur Martigné-Briand donc je me suis installé dans cette belle commune.

Réponse 3 : Martigné Briand est un village très plaisant et très joli quand on se balade à vélo.

Réponse 4 : tous les hameaux autour des villages de la commune de Terranjou.

Réponse 5 : le contournement de Martigné Briand, la sécurité du bourg, des villages et des hameaux et le bien-être des citoyens.

Réponse 6 : la CCLLA est réactive avec de gros moyens pour leur grand projet mais pour écouter les communes qui ont des idées à moins grande échelle on attend des réponses et des finances. Les communes ont perdu du pouvoir de décisions.

► LA VIE SCOLAIRE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école de Terranjou. Les directrices et chefs d'établissement des différentes écoles se tiennent à votre disposition. Pour formaliser l'inscription dans les écoles publiques, un dossier doit être préalablement rempli en mairie.

- **Ecole Publique La Gloriette** : Sandrine Pommerole (Tél. : 02 41 59 46 02 - Mail : ce.0490447v@ac-nantes.fr)
- **Ecole Privée Saint Gabriel** : Simon Heimst (Tél. : 02 41 59 42 75 - Mail : martigne.stgabriel@ec49.fr)
- **Ecole Publique de La Source** : Tiffany Crouillebois (Tél. : 02 41 54 14 24 - Mail : ce.0490635z@ac-nantes.fr)
- **Ecole Privée Saint Germain** : Anne Bourasseau (Tél. : 02 41 54 09 44 - Mail : chavagnes.stgermain@ec49.fr)
- **Ecole Publique Les Goganes** : changement de direction, en attente de nomination (Tél. : 02 41 54 32 99 - Mail : ecole.pub.nda49@wanadoo.fr)

École publique Les Goganes de Notre-Dame-d'Allençon



2, Place Abbé Lépine - Notre-Dame-d'Allençon - 49380 TERRANJOU - 02 41 54 32 99 - Mail : ecole.pub.nda49@wanadoo.fr



Le projet initié l'année dernière sur le thème des arts a pu reprendre en cette fin d'année avec la venue de Tennch, artiste graffeur.

Les élèves de CE2, CM1, CM2 ont pu ainsi réaliser plusieurs panneaux qui seront installés dans la cour de l'école prochainement.

Les élèves de PS, MS, GS, CP, ont quant à eux, eu le plaisir de profiter d'un concert éducatif au centre des congrès d'Angers : la première fois que je suis née, mais

aussi d'un spectacle à l'école sur le thème des 4 saisons avec les CE1, CE2.

Tous ces projets ont pu être menés grâce au soutien financier de l'APE que nous remercions.

La rentrée de septembre sera l'occasion de continuer ces projets artistiques avec la réalisation d'autres fresques par l'ensemble des élèves.

Cette fin d'année est aussi marquée par le départ de Roseline Ducandas, directrice pendant 15 ans, et de Julie Delahaye, qui a assuré sa décharge pendant 10 ans. Nous tenons à les remercier pour leur investissement et leur professionnalisme durant toutes ces années. Ce fut un plaisir de travailler avec vous.

Stéphane Bonnaud, Muriel Seguy, Marjorie Ferré

► VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



CENTRE SOCIAL ÉTÉ 2021

Depuis maintenant quelques mois, toute l'équipe du Centre Socioculturel vous propose ses **p'tits rdv**.

Mais qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des **animations diversifiées** (balades, cafés, bricolage, activités physiques, jardinage...), **pour tous** (pour les adultes, les seniors, les familles, les assistants maternels, les adultes, les ados...), **dans les différentes communes habituelles**.

Différentes animations se sont déroulées cet été.

Contactez-nous pour connaître la suite du programme !

DU CÔTÉ DES ANIMATIONS ENFANCE JEUNESSE

Une petite pensée pour les 300 enfants/jeunes qui ont eu la chance de partir en camps cet été (organisés par le Centre Socioculturel des Coteaux du Layon, Girond'O Animation et les Bambins du Layon dans le cadre du Projet Educatif De Territoire). En dehors des camps, pour les adolescents, l'équipe d'animation avait concocté un programme d'animation riches de découvertes, de propositions, de rencontres et de fun !

RENTÉE 2021 ! NOS ACTUALITÉS ET PROJETS

L'année que nous venons de vivre a été compliquée pour tout le monde... Beaucoup d'annulations, de réadaptations, de stress...

Nous entamons cette nouvelle année avec de la prudence, mais également avec de l'espoir ! **Nous avons des idées pour cette reprise, mais nous avons avant tout envie de construire avec vous, d'accompagner vos envies, de répondre à vos besoins. Encore plus dans ce contexte actuel. Venez-nous en faire part !** Le programme complet des ateliers socioculturels sera disponible à compter de début septembre.

Qu'est ce qui redémarre en Septembre ?

(Selon l'évolution de la situation)

→ **Ateliers Socioculturels** (Numériques, Yoga, marche nordique, relaxation, dessin, tricot, théâtre, Chorale, Danse orientale, Yoga du rire, découverte des techniques de couleur : pastel, aquarelle, peinture à l'huile) ...

Vous avez des envies de loisirs autres ? Venez-nous le faire savoir, nous verrons nos possibilités de mise en œuvre.

→ **Bien Vieillir** : Reprise des projets et animations dans les communes

→ **Animation Jeunesse**

→ **Accueil à la halte garderie Les Petits Bouchons**

→ **Matinées du RAM**

→ **Famille, P'tits RDV pour tous** : Groupes d'habitants, animations, projets...

→ **Le groupe d'habitants « Agir localement pour mieux vivre ensemble »** : Le développement durable, les producteurs locaux, les bonnes adresses dans nos communes... Vous intéresse ? Venez rejoindre notre groupe

→ **France Services** : Accueil et accompagnement dans vos démarches administratives

Suivez notre actualité sur :

Centre Socioculturel des Coteaux du Layon
ou www.habitants-associes.fr
Contacts et renseignements : 02 41 54 06 44
ou accueil@centresocial-coteauxdulayon.fr

DATES À RETENIR

Septembre 2021 :

Reprise des activités

Samedi 25 septembre :

Assemblée générale du Centre Socioculturel

BULLETIN ANNUEL 2021

La commission communication a décidé de relancer la parution du bulletin annuel en fin d'année 2021. Ce numéro sera l'occasion de retracer les événements de l'année 2021, présenter les travaux des commissions municipales, présenter la vie scolaire et associative de Terranjou.

Un courrier sera adressé prochainement aux écoles et aux associations mais nous vous communiquons dès à présent l'information afin de préparer vos articles.

Les articles devront être composés de texte (au format word), un logo et 1 ou 2 photos (au format JPEG). La taille de l'article ne devra pas dépasser la ½ page A4 photo comprise. Les écoles disposeront d'une page A4, recto-verso c'est-à-dire écoles et associations scolaires comprises.

Les articles seront à envoyer avant le 30 septembre 2021 à l'adresse suivante : mairie-communication.terranjou@orange.fr

LAYON BASKET CLUB

Après une reprise complète du basket à la fin de la saison 2020/2021, le Layon Basket Club se tourne vers l'avenir espérant une saison 2021/2022 plus riche en basket.

Nous comptons sur vous tous pour que le sport associatif sur notre territoire perdure.

Le LBC a mis en place une nouvelle pratique du basket avec le « Basket Santé » afin de répondre à un besoin de la population locale. L'objectif est de proposer une pratique adaptée à la personne dans le but d'améliorer ou de maintenir son état physique, mental et social. Cette activité sans compétition est idéale pour reprendre une activité physique à son rythme, y compris à un âge avancé.

Vous pouvez nous suivre via les réseaux sociaux sur Facebook et Instagram

Vous pouvez nous contacter sur notre boîte mail :

layonbasketclub@gmail.com

et sur notre site : <https://lbcthouarcechavagnes.clubeo.com/>



ADMR LAYON MARTIGNÉ

Du changement à l'ADMR LAYON MARTIGNÉ



Après 15 ans au sein de l'ADMR Layon Martigné, Madame Géraldine Coruble a quitté ses fonctions de secrétaire depuis le 30 juin.

Madame Jocelyne MARTIN, Présidente ainsi que les membres du Conseil d'Administration ont présenté à l'ensemble des Aides à Domicile, Madame Laurence BLEYNAT, qui assure la fonction de Salariée Administrative depuis le 1^{er} juillet.

Horaires d'ouverture du local de Tigné : tous les matins de 9h à 12h30.

L'ADMR Layon Martigné qui intervient sur les communes suivantes : Aubigné sur Layon, Brigné sur Layon, Chavagnes les Eaux, Faveraye-Mâchelles, Martigné Briand, Notre Dame d'Allençon, Tigné et Saint Georges sur Layon est toujours à la recherche d'Aides à Domicile.

ADMR Layon Martigné 17 rue d'Anjou - Tigné - 49540 LYS HAUT LAYON - 02 52 21 02 59 - Layon-martigne@asso.fede49.admr.org

ACSM - MOTO CROSS

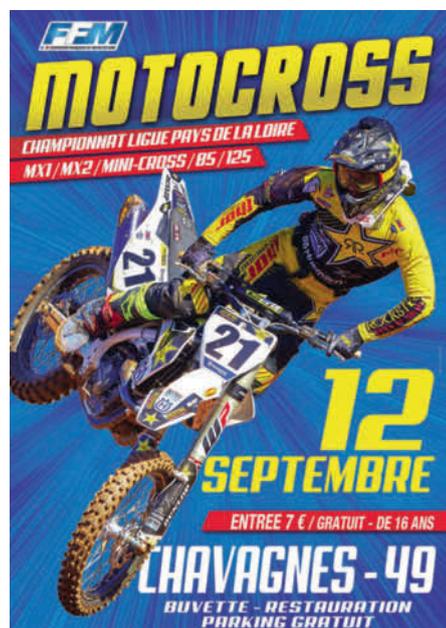
MOTOCROSS ANNUEL CHAVAGNES-LES-EAUX !

L'ACSM, présidée par Pascal RENAULT, propose son superbe motocross cette année le **dimanche 12 septembre 2021** au terrain Planche Mallet à Chavagnes. C'est une épreuve de Championnat de Ligue des Pays de la Loire qui accueillera plus de 200 pilotes toutes catégories : minicross 50 et 65 cm³, espoirs 85 cm³, 125 cm³ et féminines, Open MX1 et MX2 (250 et 450 cm³). Spectacle garanti sur un terrain qui offre une visibilité à 180°.

Tarif entrée : 7 euros à partir de 16 ans.

Parking et programme gratuits. Buvette et restauration seront prévues sur place. Merci donc de noter dans vos agendas dès maintenant et venez nombreux dès 8h00, la première course étant prévue vers 10h30 !

Site facebook : [Acsm Chavagnes les Eaux](https://www.facebook.com/AcsmChavagnesLesEaux).



► VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



Qu'est-ce que l'outil VIATRAJECTOIRE ?

Via trajectoire est une plateforme internet d'inscription en établissements pour seniors. Cet outil vous permet de créer un dossier unique d'inscription que vous envoyez dans les établissements que vous avez choisis.

Les inscriptions en EHPAD (maison de retraite) et en Résidence Autonomie se font obligatoirement via cette plateforme internet.

Quelles sont les informations nécessaires à la constitution du dossier ?

Pour cette inscription vous devrez fournir vos coordonnées, votre situation actuelle, votre souhait (entrer en hébergement immédiatement, ou plus tard), le type d'hébergement souhaité (hébergement temporaire, permanent, accueil de jour etc...), ainsi que vos ressources.

Tous les 6 mois, un mail vous est adressé par Viatrajectoire pour maintenir ou non votre demande.

Qu'est-ce qu'une inscription de précaution ?

Les inscriptions de précaution vous permettent d'apparaître sur les listes d'attente des établissements. Ainsi, au moment où vous souhaitez entrer en structure, il y a moins de démarches administratives car l'établissement a déjà connaissance de votre dossier. Il suffit juste d'actualiser le dossier si nécessaire.

Qui peut m'aider à constituer ce dossier ?

Pour constituer votre dossier, il vous faut une adresse mail. Le dossier peut être fait par une personne de votre entourage.

Le CLIC peut vous accompagner, par téléphone pour la constitution de ce dossier si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés.

Si vous n'avez pas internet et qu'aucun membre de votre entourage ne peut faire le dossier pour vous, le CLIC peut se déplacer à votre domicile et créer le dossier pour vous. C'est vous qui choisissez les établissements dans lesquels vous désirez vous inscrire.

La coordinatrice sera alors référente de votre dossier et vous recontactera tous les 6 mois pour actualiser votre demande et connaître vos souhaits de renouvellement.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le CLIC Loire Layon Aubance au 02 41 80 68 13 ou via le site internet : <https://clic-loire-layon-aubance.fr/>

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UNIQUE POUR LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS DU MAINE-ET-LOIRE

Dans le but d'améliorer le service rendu aux usagers, le Département a décidé de mettre en place un numéro de téléphone unique pour les 11 Maisons Départementales des Solidarités du Maine-et-Loire.

Désormais en effet en composant le 02 41 21 51 00, tout un chacun pourra accéder aux différents services proposés par les MDS, pour des questions éducatives, budgétaires ou de logement. **Derrière ce numéro unique, 12 agents d'accueil sont mobilisés pour accueillir les usagers de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h**, en offrant en particulier une plus grande disponibilité du standard, moins de perte d'appels, moins de lignes occupées, mais également une meilleure prise en charge, à travers des agents spécialement formés. Les anciens numéros vont cependant rester actifs pendant quelques temps encore, tout en étant basculés automatiquement vers ce nouveau standard. En 2020, les MDS du Département ont reçu au total 192 000 appels téléphoniques.

TOUT LE SPORT

Début des cours : vendredi 17 septembre 2021 à 19h

Venez comme vous êtes ou avec un ami... ! et re-Venez nombreux pour la reprise ! Même en cours d'année...

La section ZUMBA de l'association **Tout le Sport Chavagnais**, vous donne rendez-vous à la salle des **Sports de Chavagnes** tous les vendredis de 19h à 20h

Tarif 100€ l'année hors vacances scolaires.

La 1^{ère} séance de découverte est gratuite (si arrivée tardive, tarif dégressif)

N'oubliez pas de venir avec bouteille d'eau et baskets ! et masque selon situation sanitaire de septembre

Jacqueline Combot, bénévole TLS chavagnais

02 41 47 04 43 ou jacqueline.rousseau0366@orange.fr



► ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Marcel COTTEVERTE DA GAMA, né le 6 mai 2021 (Chavagnes-les-Eaux)
- Romane BAUDU, née le 9 mai 2021 (Notre-Dame-d'Allençon)
- Candice RICHARD, née le 9 mai 2021 (Martigné-Briand)
- Noé BIGOT LONGÉPÉ, né le 11 mai 2021 (Martigné-Briand)
- Marius DAIMEZ, né le 18 juin 2021 (Chavagnes-les-Eaux)
- Maël THIAM-TAM, né le 25 juin 2021 (Chavagnes-les-Eaux)

MARIAGES

- Clothilde RENOU et Richard GUÉRIN, mariés le 8 mai 2021 (Chavagnes-les-Eaux)
- Stéphanie FLINOIS et Fabrice GUIBERT, mariés le 28 mai 2021 (Chavagnes-les-Eaux)
- Anne-Claire POIRON et Aurélien PELTIER, mariés le 19 juin 2021 (Martigné-Briand)
- Sophie CHARRIER et Pascal LEMOINE, mariés le 26 juin 2021 (Chavagnes-les-Eaux)
- Charline BOUVET et Geoffrey DESALE, mariés le 26 juin 2021 (Notre-Dame-d'Allençon)

DÉCÈS

- Micheline POUILLOT, décédée le 9 mai 2021 (Martigné-Briand)
- Juliette JOUSSET, décédée le 13 mai 2021 (Martigné-Briand)
- Monique RAIMBAULT, décédée le 24 mai 2021 (Martigné-Briand)
- Jocelyn GUICHARD, décédé le 29 mai 2021 (Martigné-Briand)

**Autorisation de diffusion donnée par les personnes. Liste arrêtée au 7 juillet 2021.*

► INFORMATIONS DIVERSES



1^{ER} JANVIER 2022 : CHANGEMENT DU MODE DE TARIFICATION DES DECHETS

Dans le cadre d'une harmonisation, la Communauté de Communes Loire Layon Aubance (CCLLA) a choisi d'appliquer au 1^{er} janvier 2022 la redevance incitative (RI) comme **mode de tarification unique** sur l'ensemble de son territoire.

La **Redevance Incitative (RI)** est calculée comme une facture d'eau ou d'électricité. Le montant de la facture est fonction du coût du service de gestion des déchets et également de la quantité de déchet produite par l'utilisateur par conséquent de l'utilisation qu'il aura du service (nombre de présentations des bacs, passages en déchèterie etc...).

Comment est calculée la facture RI pour les particuliers ?

Les services du SMITOM Sud-Saumurois ne changent pas en 2022 : la collecte a lieu tous les 15 jours et le nombre de passages en déchèterie (X 18) est maintenu. La grille tarifaire définie couvrira au plus juste les frais de gestion de ces services. Elle intégrera les 2 flux ordures ménagères et emballages. Cette nouvelle tarification permettra à l'utilisateur de maîtriser le montant de sa facture qui variera entre deux valeurs :

- La **valeur maximale** correspond à l'utilisation du service au « maximum » : 26 présentations de bacs ordures ménagères et 26 présentations de bacs emballages recyclables par an, soit une présentation à chaque passage du camion.
- La **valeur minimale** couvre les frais de gestion collective des déchets. Elle intégrera systématiquement 8 présentations de bacs ordures ménagères ou 24 dépôts en Apport Volontaire par an et 12 présentations de bacs emballages ou 36 dépôts en Apport Volontaire par an y compris 18 passages en déchèterie.

ASTUCE : Retrouvez sur le site internet du SMITOM

- Un **simulateur** pour vous aider à estimer le montant de votre facture selon votre fréquence de présentations et le volume de votre bac.
- L'espace **Ecocito** pour connaître en temps réel votre production de déchet

Le calendrier de mise en place de la redevance incitative (RI)

- **Novembre 2021** : Réception d'une facture RI « fictive » sur la base de la nouvelle tarification. **Cette facture qui ne sera pas à régler vous donnera une estimation du montant à payer en 2022.**
- **Juillet 2022** : Réception de la 1^{ère} facturation RI réelle. **Cette facture se rapportera à l'utilisation du service du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.**

► INFORMATIONS MAIRIE ET POSTE

HORAIRES D'ACCUEIL MAIRIE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Chavagnes-les-Eaux	14h 17h30	14h 17h30	14h 17h30	14h 17h30	14h 17h30	9h30-12h Le 2 ^e et 4 ^e samedi du mois
Martigné-Briand	9h 12h	9h 12h	9h-12h 13h30-17h	9h 12h	9h-12h 13h30- 17h30	10h-12h Le 1 ^{er} et 3 ^e samedi du mois
Notre-Dame- d'Allèçon	10h 13h	10h 13h	10h 13h	10h 13h	10h-13h 14h-17h30	

Les horaires d'ouverture sont susceptibles d'être modifiés pendant les vacances scolaires

Agence postale de Chavagnes-les-Eaux - 02 41 54 31 54

L'agence postale est ouverte du mardi au jeudi de 13 h à 16 h et le vendredi de 13h à 16h30 (levée du courrier à 14h45) et le samedi matin de 9h30 à 12h (levée du courrier à 11h30).

Fermée le lundi mais possibilité de retirer les colis et lettres recommandées en instance auprès de l'accueil de la mairie de Chavagnes-les-Eaux de 14h à 17h30.

Horaires d'ouverture du point poste de Martigné-Briand :

Epicierie d'Antan, 68 rue d'Anjou - Martigné-Briand - 02 44 27 53 27

Le point poste est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 13h et de 15h à 18h45, le mercredi de 8h30 à 13h et le samedi de 8h30 à 18h.

Levée du courrier : à 13h au point poste et à 9h à la boîte aux lettres.

CORRESPONDANTS LOCAUX DU COURRIER DE L'OUEST :

Terranjou :

M. Jean-Marie Allard : allard.jmp@orange.fr
07 84 28 64 96 ou 02 41 52 11 70

CALENDRIER 2021

Dépôt des articles (dernier délai)	Parution
1 ^{er} octobre	2 novembre
Articles à envoyer par mail à l'adresse suivante : mairie-communication.terranjou@orange.fr	

► OÙ EFFECTUER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Mairie de TERRANJOU

1, Place de la Mairie
CHAVAGNES-LES-EAUX
49380 TERRANJOU
Tel : 02 41 54 31 20
mairie-terranjou@orange.fr

Mairie déléguée de MARTIGNÉ-BRIAND

Rue du 8 Mai 1945
MARTIGNÉ-BRIAND
49540 TERRANJOU
Tel : 02 41 59 42 48
mairie.martignebriand@wanadoo.fr

Mairie déléguée de NOTRE-DAME-D'ALLENÇON

1, Place Abbé Lépine
NOTRE-DAME-D'ALLENÇON
49380 TERRANJOU
Tel : 02 41 54 30 21
mairie.ndallencon@wanadoo.fr

« L'Info » - Directeur de la publication : Jean-Pierre COCHARD - Rédaction : la commission communication - ISSN 2681-8779
Crédit photos et images : la commission communication (sauf indication contraire). Charte graphique : provisoire

Tirages : 1 650 exemplaires - Dépôt légal : août 2021

Malgré le soin apporté à la saisie des informations dans ce document, des erreurs ou omissions ont pu s'y glisser. Que les lecteurs veuillent bien nous en excuser.
N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante mairie-communication.terranjou@orange.fr pour nous faire part de vos remarques ou suggestions.

